



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU RÉSEAU D'ÉCOUTE, D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS DU 30 JANVIER 2018

PARENTS ÉLUS PRÉSENTS :

École de l'Esplanade :

- Madame DASNOY, directrice de l'école de l'Esplanade
- Madame Ornella FRANCOIS-GAMBERONI
- Excusées : Madame Sana EL GOUMRI ; Madame Jessica ROLLAND

École La Prairie :

- Madame MARTIN, directrice de l'école de la Prairie
- Madame Nassera BENDAHMANE
- Madame Oihiba BELHABIB
- Madame Malika CHEBBOUB
- Madame Nathalie COUSIN
- Madame Noura KHELIFA
- Madame Jocelyne RAKOW
- Monsieur Jonathan ROUSSEAU

École Georges OUVRARD :

- Monsieur BLAISE, directeur de l'école Georges OUVRARD, coordonnateur du REP
- Madame Virginie ELLA N'GOMO
- Madame Aurore GUIOT
- Madame Stéphanie SAHLI

Collège Le Lac :

- Madame CASASOPRANA, principale adjointe du Collège Le Lac
- Madame Monia BENAMI
- Madame Nassera BENDAHMANE
- Madame Florence LAPASIN

Centre social Le Lac :

- Bruno LEMOINE, Directeur
- Nathalie NAUDIN, responsable A.C.F et ALSH
- Philippe JOLIOT, coordonnateur C.L.A.S.
- Camille BURY, stagiaire
- Frédéric MICHEL, stagiaire
- Doriane SAINT-AMAND, stagiaire



Philippe JOLIOT, coordonnateur C.L.A.S fait un rappel historique :

« Le REAAP a permis de réunir en 3 ans les 3 écoles et le collège du quartier au sein d'un rassemblement parents d'élèves élus. Au cours de réunions souvent animées, ils ont mis en place plusieurs actions en direction des enfants et des familles :

- 2015 : la fête commune des écoles a eu lieu pour la première fois au Collège le Lac. Grosse réussite, mais cour peut-être un peu petite.
- 2016 : un cycle de 3 conférences sur la parentalité (beaucoup de professionnels pas assez de parents) et la deuxième fête de l'enfance dans la cour des écoles de la Prairie et Georges Ouvrard. Couplée avec la fête des jardins et boostée par le beau temps, elle a obtenu le succès escompté.
- 2017 : sur le même lieu qu'en 2016, mais hélas sous une pluie battante. La venue d'artistes professionnels a néanmoins attiré foule dans la grande salle qui était complète. Une aide providentielle de la CAF nous a sauvés du déficit financier. Il reste d'ailleurs 1200 euros pour des conférences : ils doivent être utilisés cette année »

Nathalie NAUDIN, responsable A.C.F et ALSH :

« Merci Philippe de renvoyer aux parents d'élèves le lien du site d'un conférencier qui nous a proposé ses services. »

Philippe JOLIOT, coordonnateur C.L.A.S :

« Je vous propose de fixer dès à présent les dates des réunions pour 2018 et de décider ou non du renouvellement de la fête de l'enfance, de sa date, du lieu et du thème. Y aura-t-il une participation plus active des écoles ? Chaque établissement pourrait présenter son savoir-faire, montrer ce qui se fait à l'école, ce que font les élèves. »

Nathalie NAUDIN, responsable A.C.F et ALSH :

« Avez-vous des choses à dire ? »

Florence LAPASIN, collègue Le Lac :

« Je ne suis pas d'accord, il y a une chose qui ne me plaît pas trop : le bilan inclut charges de personnel, une partie de vos salaires diminue le bénéfice de la kermesse. »

Philippe JOLIOT, coordonnateur C.L.A.S demande l'intervention de Madame RÉMY, la comptable du centre social.

Madame RÉMY, comptable du centre social rappelle que toutes les informations concernant le budget avaient été données à la dernière réunion de septembre (Mme LAPASIN était absente). Elle rappelle qu'un centre social est une plate-forme d'accompagnement des projets collectifs, et que les salariés sont donc là pour épauler les parents qui n'ont souvent pas les connaissances juridiques et techniques pour mener seuls une telle manifestation. Le rôle de ces professionnels est de les monter



en compétence pour qu'ils puissent prendre en main par la suite les actions décidées démocratiquement. Elle rappelle que le bilan prévisionnel indique dans les produits des sommes prises sur des subventions d'exploitation qui ont été affectées au REAAP sur décision du Conseil d'administration. Elle indique que ce budget prévisionnel sera vérifié par un commissaire aux comptes indépendant et présenté à l'assemblée générale de l'association pour être approuvé ou rejeté par les adhérents.

Nassera BENDAHMANE, école La Prairie et collège Le Lac :

« Ne serait-ce pas mieux de faire d'autres projets en mettant en valeur les enfants et non des artistes, ce qui donnerait moins de charges ? »

Madame DASNOY, directrice de l'école de l'Esplanade :

« Le REAAP demande beaucoup de travail, une forte implication. Or ce sont toujours les mêmes parents qui s'investissent. On ressent un certain essoufflement et derrière, personne ne prend le relai... Je pense malgré tout que la fête de l'enfance est une manifestation importante et que le REAAP permet de réunir les parents du quartier. »

Madame CASASOPRANA, principale adjointe du Collège Le Lac :

« Le problème reste le même : c'est de faire venir les parents. Ce sont toujours les mêmes qui viennent, toujours les mêmes qui participent. Comment élargir l'investissement des parents ? Qu'est-ce qui fait que ça bloque ? »

Monsieur BLAISE, directeur de l'école Georges OUVRARD, coordonnateur du REP :

« La fête de l'enfance est intéressante pour beaucoup de personnes. Néanmoins, ce sont toujours les mêmes qui s'investissent. L'élection des parents d'élèves a rassemblé 30 % de votants. Sur les parents élus, il y en a 4 qui s'investissent et c'est toujours les mêmes... »

Madame MARTIN, directrice de l'école de la Prairie :

« Les parents de l'école de la Prairie s'investissent totalement dans les projets. Ils ont trouvé des solutions pour bien s'organiser : ils se partagent les actions : certains participent au REAAP, les autres s'investissent sur les actions spécifiques à l'école. Il faut néanmoins remarquer que la fête de l'enfance est en fin d'année scolaire, que les actions mises en place par l'école pour l'année scolaire sont terminées et que c'est toujours difficile de demander aux gens de revenir. »

Monsieur BLAISE, directeur de l'école Georges OUVRARD, coordonnateur du REP :

« Je veux revenir sur l'investissement des équipes enseignantes : Le classement REP+ implique des heures de formations et de réunions en plus des heures proprement destinées à l'enseignement. Les collègues ont de moins en moins de temps pour eux (vie de famille, rendez-vous). C'est bien sûr compliqué de leur retirer un weekend. »



Nathalie NAUDIN, responsable A.C.F et ALSH :

« Je rappelle qu'au REAAP ce sont les parents qui décident. J'entends des parents épuisés chaque année, et c'est ces mêmes parents qui décident chaque année de renouveler les actions. Le centre le Lac fait tout son possible pour accompagner les parents et les aider. On ne le fait pas parce que nous le centre Le Lac, on aurait des choses à gagner. »

Philippe JOLIOT, coordonnateur C.L.A.S :

« Mme Martin a proposé que les parents de chaque école se réunissent séparément pour décider de faire ou non la fête de l'enfance. »

Nathalie COUSIN, école La Prairie :

« Je trouve que la fête de l'enfance est importante, les enfants l'attendent chaque année, donc je ne vois pas pourquoi on l'enlèverait. »

Nassera BENDAHMANE, école La Prairie et collège Le Lac :

« On appuiera la décision que prendront les parents de la Prairie. »

Le Directeur du centre social Le Lac :

« Je n'avais pas prévu d'assister à cette réunion étant pris par l'élaboration des dossiers de demandes de subvention. Mais j'ai été interpellé par des salariés qui se sont sentis attaqués directement sur le fait que leur travail dans la cadre du REAAP soit rémunéré ! Je rappelle que le Conseil d'administration du Centre Social, composé d'habitants du quartier, a mis en route le REAAP afin de booster la participation citoyenne des habitants particulièrement en direction de l'école et des associations de parents d'élèves. Les enseignants ne sont pas dans l'obligation de s'investir. On peut imaginer de travailler si nécessaire avec d'autres parents, tout en laissant ouverte la porte aux parents d'élèves élus qui voudraient participer. On soutiendra quoi qu'il arrive des demandes des habitants, des parents d'élèves élus ou des autres parents. »

Nathalie NAUDIN, responsable A.C.F et ALSH :

« Ce sont les parents d'élèves élus qui votent et qui choisissent dans le REAAP. »

Virginie ELLA N'GOMO, école Georges OUVRARD :

« Est-ce qu'on peut prendre des parents qui ne sont pas parents d'élèves ? »

Le Directeur du centre social Le Lac :

« Bien sûr on peut. »

Philippe JOLIOT, coordonnateur C.L.A.S :

« Les directeurs d'écoles nous ont fait remarquer que la date posait problème. »

Madame DASNOY, directrice de l'école de l'Esplanade demande le retour au calme, la discussion déviant à cause de malentendus. Selon elle, peu importe la date, les difficultés seront toujours les mêmes.



Monsieur BLAISE, directeur de l'école Georges OUVRARD, coordonnateur du REP est en désaccord avec les propos tenus par le Directeur. Il dit à nouveau que ses collègues ne peuvent pas s'investir au-delà de ce qui leur est demandé et quitte la salle étant appelé à assister à une autre réunion.

Philippe JOLIOT, coordonnateur C.L.A.S demande de voter soit pour décider si on fait une fête de l'enfance ou non, soit pour reculer la date du vote. Il répète à nouveau que même si les enseignants ne sont pas là, les enfants peuvent présenter des choses faites à l'école avec l'aide de leurs parents.

Nathalie NAUDIN, responsable A.C.F et ALSH :

« Est-ce qu'on est d'accord pour reporter le vote de la fête de l'enfance ? »

Accord à l'unanimité.

Nathalie COUSIN, école La Prairie propose de remettre la date de vote dans une semaine.

Philippe JOLIOT, coordonnateur C.L.A.S :

« Mardi après-midi est-ce que ça vous va ? La prochaine réunion le 6 ou le 13. »

13 février à 14 h.

Vote à l'unanimité.

